



# ARAC

ASSOCIATION RÉPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS, DES COMBATTANTS POUR L'AMITIÉ,  
LA SOLIDARITÉ, LA MÉMOIRE, L'ANTIFASCISME ET LA PAIX

**19 mars 2022**

## **Un moment unique de commémoration historique**

C'était le 19 mars 1962. Il y aura 60 ans, le 19 mars 2022, que les représentants du gouvernement français et ceux du gouvernement provisoire de la République algérienne signaient l'accord d'Evian de cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, mettant fin à 132 années de colonialisme, d'occupation, de répression, de tortures, de massacres, de souffrances.

Cette date, reconnue officiellement depuis 2012 comme « journée nationale du souvenir et du recueillement à la Mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc » constitue chaque année le moment unique de commémoration historique permettant à l'ensemble des Françaises et Français de toutes origines, adultes comme jeunes, de faire connaissance avec les circonstances dans lesquelles l'Algérie accède à l'indépendance.

Aucune autre date ne peut être prise comme telle. L'ARAC tient à rappeler que le peuple français ratifia par référendum le 8 avril 1962 à 91 % des voix les accords d'Evian et le cessez-le-feu, tandis que le contingent contribuait à mettre en échec la tentative de putsch fomentée par 4 généraux félons Salan, Jouhaud, Challe, Zeller.

A la mémoire historique doit s'ajouter aujourd'hui le combat nécessaire contre ceux qui par leurs tentatives d'effacement de l'Histoire entretiennent les séquelles qui empoisonnent encore notre présent : racisme, haine, violence, xénophobie, réhabilitation des criminels de l'ex-OAS, etc. Il faut aussi souligner les actions déterminantes menées en France le 17 octobre 1961 avec les travailleurs algériens dont des centaines furent massacrés sur ordre du Préfet Papon et le 8 février 1962 avec le sacrifice de 9 hommes et femmes manifestant pour la négociation et la paix. La condamnation du préfet Papon a été exigée par des millions de citoyennes et citoyens manifestant pendant son procès, Préfet Papon qui servit l'occupant allemand en contribuant à la déportation de centaines d'enfants juifs.

L'amitié doit maintenant se développer entre la France et l'Algérie en s'appuyant sur la vérité historique.

L'ARAC estime que 60 ans après la fin de la guerre, chaque peuple doit assumer son passé, un traité de paix et d'amitié doit venir régulariser les rapports de coopération entre nos deux pays. Cet acte servirait de socle à une nouvelle politique de solidarité et de développement entre la France et l'Algérie ainsi qu'avec les peuples du Maghreb et de toute la Méditerranée.

Villejuif, le 18 janvier 2022